

CONCOURS CADRE

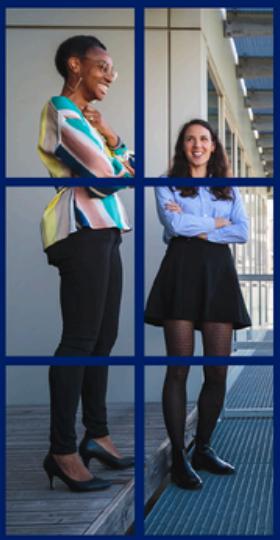
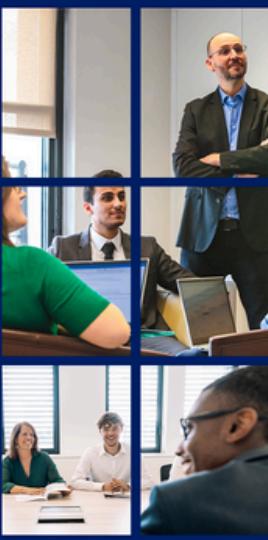
INSCRIPTIONS DU 9 DÉCEMBRE
AU 27 JANVIER 2026

AU MOINS 30 POSTES
À POURVOIR

📍 PARIS

PROFILS À PARTIR
DE BAC+3

1001
MÉTIERS
POUR VOUS RÉALISER



La Banque de France recrute par concours des **cadres H/F** pour des activités spécialisées et/ou du management d'équipe à Paris et en région.



Pour qui ?

- Diplômé Bac+3
- Nationalité française ou ressortissant d'un pays membre de l'UE



Quels métiers ?

Contrôleur(euse) des banques, des assurances ou des pratiques commerciales, économiste, statisticien(ne), juriste, business analyst (pour les projets informatiques), spécialiste moyens de paiements, manager d'équipe



Quelle rémunération ?

À titre indicatif, après une année complète d'activité, vous percevez une rémunération comprise entre **43,5 et 44,8 k€ bruts**. Pourront s'ajouter des compléments variables, primes d'intérressement et de participation, ainsi que des éléments de rémunération liés à votre situation de famille et au logement.

Vous avez la possibilité de demander la reprise de vos expériences professionnelles antérieures dans la limite de 7 ans.

La Banque de France est une institution socialement responsable, attachée au respect de la diversité sous toutes ses formes, à la lutte contre les discriminations, à favoriser la parité Femme/Homme et à garantir un environnement de travail de qualité. Des aménagements de poste peuvent être organisés pour tenir compte des handicaps des personnes recrutées.

Comment se déroule le concours ?



1. Tests d'aptitude

Trois tests d'aptitude à passer en ligne pour présélectionner les candidat(e)s pour les autres épreuves



2. Épreuves écrites

- Une étude de dossier à partir de documents à caractère économique et financier dont certains en anglais (3h00)
- Un questionnaire d'anglais à choix multiples (45mn)



3. Épreuve orale

Un entretien de motivation et d'aptitude, dont une partie en anglais après avoir passé un test de personnalité en ligne

Les candidat(e)s bénéficiaires d'une RQTH (Cf. art. L 5212-13 du Code du travail) peuvent sur demande, et par décision du jury après avis du médecin conseil de la Banque, bénéficier d'aménagement(s) pendant les épreuves du concours.

Pour en savoir plus sur nos concours www.recrutement.banque-france.fr



Échangez par téléphone ou visioconférence avec nos ambassadeurs (sur RDV) sur la plateforme [MyJobGlasses](#)



Découvrez l'univers Banque de France sur la plateforme [IMMERSION](#)

